



PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR BOIS ÉNERGIE À SENSSENAGE (38)

La ville de Sassenage, dans la dynamique lancée par Grenoble-Alpes Métropole sur le développement des énergies renouvelables, a entrepris la réalisation de deux réseaux de chaleur bois énergie pour alimenter des bâtiments communaux en chaleur renouvelable.

Les élus de Sassenage ont eu la volonté d'impliquer les citoyens dans la gouvernance et le financement du projet. Pour ce faire, le modèle juridique et financier d'un projet citoyen de réseau de chaleur bois, réalisé deux ans auparavant à Lucinges, a été repris et adapté aux besoins de la commune.

CONTEXTE

> Le territoire

La ville de Sassenage est située dans le département de l'Isère, au nord de Grenoble et appartient à Grenoble Alpes Métropole.

> La collectivité et son projet de territoire durable

La Métropole grenobloise et le Parc naturel régional du Vercors sont alliés depuis 2016 au sein d'une démarche TEPOS-CV commune. Grenoble Alpes Métropole, qui compte 49 communes et 450 000 habitants, est la plus grande agglomération française du massif alpin.

Les deux entités se sont dotées d'un programme ambitieux structuré autour de cinq axes : mobilité, biodiversité, filière bois-énergie, réduction de la pollution lumineuse et énergies renouvelables.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

Projet de réseau de chaleur citoyen, un modèle clef en main de ForestEner

Le premier objectif du projet était de répondre à une volonté de fournir six bâtiments communaux en chaleur renouvelable, tout en impliquant les citoyens tout au long du processus, ce aussi bien dans la gouvernance que le financement du projet.

Pour répondre à ce besoin, et parce que la fourniture de chaleur ne concernait que des bâtiments communaux (pas de vente de chaleur à des particuliers), la commune de Sassenage a lancé un marché d'achat de chaleur, et ce sur une durée de 20 ans.

FICHE INITIATIVE ÉNERGIES
RENOUVELABLES



LE PROJET EN BREF

> Objectif

Approvisionner six bâtiments communaux en chaleur renouvelable

> Durée

2 ans

> Investissement

967 300 €

> Type de contrat

Marché de fourniture de chaleur

> Maître d'ouvrage

Ville de Sassenage

> Porteur de projet

ForestEner

> L'action menée

ForestEner a été sélectionné et est responsable de la conception, mise en œuvre et exploitation de la chaufferie bois ainsi que de son financement, en faisant le plus possible appel à l'épargne citoyenne. La commune met à disposition les locaux pour la chaufferie bois sur une période de 20 ans prévue par le contrat de délégation de service public.

Concernant le financement du projet, l'objectif était d'impliquer les citoyens au maximum. Pour ce faire, Énergie Partagée et Énerg'Y Citoyennes, deux structures spécialisées dans le financement citoyen, se sont jointes au projet. Énerg'Y Citoyennes est intervenue au niveau local pour aider à lever des fonds auprès des habitants ; Énergie Partagée a participé au financement du projet et avancé des fonds en attendant l'aide publique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME. Au total, ce sont près de 360 000€ de fonds citoyens qui ont été mobilisés. Finalement, le projet a également pu être financé via un contrat territorial ADEME Fonds chaleur mis en place par Grenoble Alpes Métropole et cumulable avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

ForestEner a débuté les travaux en 2019 et installé deux réseaux de chaleur : un petit réseau de 80 m alimentant l'école et le gymnase des Pies, avec environ 500 MWh de chaleur distribuée par an ; un second réseau plus important de 400 m permettant d'alimenter une piscine couverte, un gymnase, une salle associative et les services techniques municipaux avec 1150 MWh par an.

La gouvernance du projet est assurée de façon partagée via Énerg'Y Citoyennes et Énergie Partagée (qui siègent au conseil de gestion de ForestEner), et par une prise de participation de la commune, devenue actionnaire de ForestEner.

BILAN

Les sociétés villageoises : un atout local dans le montage de projets citoyens

> Les résultats

- Création de deux réseaux de chaleur permettant d'alimenter six bâtiments communaux en chaleur renouvelable
- Production de 1 760 MWh / an
- Importation de bois en circuit court pour le fonctionnement des chaufferies

> Les freins

- Complexité du montage juridique et financier d'un tel projet
- Coût et rentabilité d'un projet de réseau de chaleur bois énergie
- Engagement juridique de la commune dans un contrat de fourniture de chaleur pour une durée de 20 ans

LES GRANDES ETAPES

- > 2019
Début des travaux
- > Mars 2020 Mise en service des chaufferies bois

LES RESSOURCES NÉCESSAIRES

- > **Ressources financières** : aide publique de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Fonds chaleur de l'ADEME (Contrat de développement avec Grenoble Alpes Métropole), du fonds citoyen d'Énergie Partagée
- > **Expertise dans le montage juridique et financier du projet** : apporté par ForestEner, Énergie Partagée et Énerg'Y Citoyennes
- > **Implication des citoyens tout au long du projet** rendue possible notamment par la volonté des élus locaux

> Les leviers

- Implication des citoyens dès le début du projet
- Participation des citoyens dans le financement du projet
- Présence d'Energ'Y Citoyennes, une société villageoise permettant d'agir au niveau local pour lever des fonds citoyens
- Accompagnement de la collectivité locale par des acteurs possédant une expertise dans le montage juridique et financier, la levée de fonds et communication auprès des citoyens
- Mise en place d'un contrat d'objectif territorial par Grenoble-Alpes Métropole et accompagnement de l'ALEC Grenoble

> Les facteurs de répliquabilité

Ce modèle est répliquable dans n'importe quelle commune et adaptable aux besoins de celle-ci, du moment que les bâtiments chauffés sont uniquement des bâtiments publics (pas de vente de chaleur à un tiers). Le modèle présenté dans cette fiche a lui-même été inspiré d'un projet développé à Lucinges en 2018 et répliqué, en tenant compte des spécificités locales (notamment concernant la nature du contrat reliant la commune et le porteur de projet).

+ D'INFO

Les acteurs impliqués

- > La Région Auvergne-Rhône-Alpes (financement)
- > L'ADEME (financement)
- > Grenoble-Alpes Métropole (financement et accompagnement)
- > La commune de Sassenage (maître d'ouvrage)
- > Les citoyens (financement et gouvernance)
- > ForestEner (porteur du projet)
- > Énergie Partagée (accompagnement montage de projet et financement)
- > Énerg'Y Citoyennes (accompagnement montage de projet et financement)
- > Eolya (entretien-maintenance pour les 20 ans de durée du contrat de fourniture de chaleur)
- > L'ALEC Grenoble (accompagnement montage de projet)

En savoir plus...

www.energie-partagee.org/projets/forestener-sassenage/

Sources et contacts

Eddie CHINAL
Directeur de ForestEner
eddie.chinal@forestener.fr

Nicolas PICOU
Chargé de mission biomasse et territoire, AURA-EE
nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr



Fiche réalisée par :

Avec le soutien de :

Dans le cadre de :

Cofinancé par :